



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Distr. RESTREINTE

18192

DP/ID/SER.A/1158 17 février 1989 Original : FRANCAIS

अंदर्भ सम

1. 1

CONCEPTION ET MISE EN ROUTE D'UN MECANISME POUR L'INFORMATION DES ENTREPRISES DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DP/CMR/86/018

CAMEROUN

Rapport technique : Avancement du projet*

Etabli pour le Gouvernement du Cameroun par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, organisation chargée de l'exécution pour le compte du Programme les Nations Unies pour le développement

D'après l'étude de :

M. A. David, consultant technique principal

M. J. Yankwa, responsable national du projet

Fonctionnaire chargé de l'appui : M. Juraj Pavlik Service de l'infrastructure institutionnelle

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Vienne

^{*} Document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

. Kesume	3
. Compte-rendu de mission auprès du Ministère de l'Industrie du Cameroun	4
. Programme de travail de la mission	4
. Résultats	6
. Programme d'Action	10
. Evaluation du Mécanisme d'Information Industrielle	11
. Réunion avec les membres du Mécanisme	11
. Présentation du Mécanisme d'informations	12
. Situation actuelle:	13
Structure Stade d'avancement des moyens d'information prévus	13 13
. Etat d'avancement de la lère phase du projet	15
. Situation actuelle de chaque membre du Mécanisme:	17
Direction de l'Industrie Direction des PME et de l'Artisanat Chambre de Commerce d'Industrie et des Mines SYNDUSTRICAM SNI CNCE CNCC CAPME FOGAPE GIPMEC	17 17 18 19 19 20 20 21 21
. Promotion du Mécanisme d'informations	22
. Pilotage du Mécanisme d'information	24
. Programme d'Action:	25
Avant l'arrivée du CTP Au cours de la missior du CTP	25 27

RESUME

Ce rapport rend compte de la mission effectuée au Cameroun, dans le cadre du projet, entre le 21 nov. et le 17 déc. 1988;

Cette mission s'inscrit dans la première phase du projet. Elle fait suite à deux autres effectuées respectivement en mars et en juin 1988.

Dans le cas présent , il s'est agi :

- de juger l'avancement du programme d'organisation des moyens d'information dans les organismes pour lesquels une étude d'organisation et un plan de travail avaient été précédemment préparés.
- . de procéder à une étude semblable chez d'autres
- de procéder à une évaluation de la situation du mécanisme avec les organismes qui le constituent.

Les 3/4 du programme de la première phase sont réalisés. Le Gouvernement soutient ce programme. Les industriels, au cours d'un récent séminaire, en ont confirmé la nécessité.

Pour que le mécanisme d'information industrielle commence à fonctionner , il faut :

- le soutien d'un spécialiste pour organiser et faire démarrer les service d'information de certains des membres
- . une promotion du mécanisme selon un programme qui est établi .
- le développement d'accords de coopération avec des services d'information étrangers et internationaux

Le rapport se compose de deux documents : le compte-rendu de la mission l'évaluation du mécanisme d'information

COMPTE-RENDU DE MISSION AUPRES DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE DU CAMEROUN

21 novembre-17 décembre 1988

Cette mission s'inscrit dans la première phase du projet d'information industrielle, à la suite de deux précédentes missions :

- en mars 1988 pour faire démarrer le projet . Cette mission a fait l'objet du rapport technique de A.DAVID et J.L. AKA'A du 14 mai 1988
- en juin-juillet 1988 pour étudier l'organisation de la mise en place de moyens d'information industrielle chez plusieurs membres du mécanisme et aussi pour animer un atelier de travail réunissant les différents membres en vue de mettre au point une méthode commune pour répondre aux demandes de renseignements. La mission a fait l'objet de :
 - . une note sur le bilan du travail (note du 30 /07/88)
 - une étude détaillées de l'organisations de la fonction information à la SNI et à la CCIM
 - . d'un guide pour renseigner les entreprises .

Programme de travail de la mission

Le programme fixé à la suite de la précédente mission a été rempli à l'exception :

- d'un atelier sur l'organisation d'un centre d'information : l'expérience dela majorité des membres était encore trop jeune pour assurer un travail d'équipe efficace . L'atelier est programmé pour la prochaine mission .
- de l'intervention prévue au FOGAPE par manque de temps , et à la suite d'un mauvais concours de circonstances .

Par contre d'autres actions non prévues ont été réalisées .

Le travail effectué est le suivant :

- I- Pour le programme prévu:
- Démarrage du fichier national des entreprises : un expert de l'ONUDI est intervenu pendant deux mois à la CCIM pour contacter les personnes responsables de fichiers d'entreprise dans leur

organisme ; pour élaborer un bordereau compatible avec les desiderata et avec les impératifs les utilisateurs , pour entraîner le personnél à cette tâche .

- Intervention à la SNI pour : faire le bilan du travail réalisé à la suite du travail d'Organisation, terminer l'analyse des besoins d'informtion, guider le responsable dans l'élaboration d'un cahier des charges et dans la définition des postes de travail.
- Intervention à la CCIM pour : faire le bilan du travail réalisé à la suite de l'organisation de la fonction information - faire le point du soutien de l'ONUDI- prendre l'avis des responsables
- intervention au GIPMEC pour : faire un avant-projet de l'organisation de la documentation .
- dresser le programme d'un séminaire d'informations pour les responsables régionaux chargés d'informer les entreprises de leur zone.
- intervention à la Direction des PME pour : faire un avant-projet de l'organisation de la documentation étudier la réalisation d'un fichier de projets en coopération avec les organismes qui produisent des projets, estimer le budget nécessaire au fonctionnement de la cellule de documentation.
- intervention à la Direction de l'Industrie pour: mettre le nouveau chef du service d'information industrielle, au courant des travaux effectués au cours des missions précédentes. faire un avant-projet de l'organisation du service d'information industrielle.

II- Autres actions initiées à la faveur de la mission

- réunion des membres du mécanisme sous la présidence du responsable national du projet pour évaluer l'avancement de la mise en place du Mécanisme d'informations (le résultat est donné dans le rapport joint à ce compte-rendu)
- visite au Centre Universitaire de Douala pour envisager une coopération aux activités d'information du Mécanisme .
- visite au Conseil National des Chargeurs du Cameroun pour étudier le soutien de l'ONUDI dans le cadre du mécanisme d'information, et par suite leur intégration dans le mécanisme.
- évaluation du premier répertoire national des études

Résultats

- l'avancement du programme de la première phase du projet est satisfaisant. En effet, en se reportant au tab. 3 du document de projet, ont été réalisés actuellement:
 - . Produits (poste 2.2) choix des caractéristiques des banques de données mise au point du fichier des entreprises camerounaises , coordination avec les autres fichiers .

Bulletin d'information (poste 2.2.2) préparation du n°_{Ω} du tulletin de la DI

Cellules d'accueil et de renseignements (poste 2.2.3) organisation , préparation .

Publications (poste 2.2.4) : deux existent, d'autres sont en préparation Enseignement (poste 2.2.5) le cours pour apprendre à s'informer a eu lieu

Produits INTIB (poste 2.2.6) Le CAPME a reçu des ouvrages de l'ONUDI . La liste des ouvrages ONUDI à fournir aux autres est en cours .

. Apports (poste 2.3)

Apports du Gouvernement (poste 2.3.1) : le resposable de la structure d'information industrielle à la DI est en place . Son profil est conforme avec les qualités et les compétences souhaitées pour ce poste .

le personnel prévu pour ce service est partiellement en place .

des équipements informatiques sont disponibles à la Direction de l'Industrie pour être utilisés par ce service.

Apports du PNUD (poste 2.3.2) : le Conseiller Technique Principal a été en poste dès le démarrage du projet le consultant pour le fi er des entreprises a effectué une première mission de deux mois, comme prévu.

Matériels : l'équipement informatique et le matériels de reprographie ont été sélectionnés et commandés .

La liste des actions restant à mener pour terminer cette première phase figure dans le rapport d'évaliation du Mécanisme (p. 4)

 Le mécanisme d'information est soutenu par le Gouvernement, le Ministre de l'Industrie en particulier.

- Les entreprises , au cours d'un récent séminaire sur le PDI , ont mis en relief la nécessité d'avoir à leur disposition des possibilités de s'informer
- une évaluation détaillée du Mécanisme fait l'objet du rapport ci-joint
- L'évaluation met en évidence que la conception du mécanisme proposé dans le document de projet, est réalisable, répond aux besoins d'informations, et est adaptée aux possibilités du pays.
- Les résultats actuels se rapprochent ou tout au moins sont dans la ligne des actions et des activités qui avaient été retenues pour chaque membre du Mécanisme .

Plus précisément , le travail effectué jusqu'à maintenant est conforme à la description des tâches donnée en annexe au rapport sur le document de projet (rapport joint au compte-rendu de mission de Madame DAVID , du 5/06 au 2/07 87)

Nous le précisons ci-dessous pour chacun des membres du Mécanisme .

- A la Direction de l'Industrie , la récente nomination du chef du service de l'information industrielle a permis le démarrage immédiat du service , tout au moins le démarrage de l'organisation et la préparation du n° 0 du Bulletin .

De plus , l'existence d'un comité de conjoncture à la Direction de l'Industrie , rattaché pour le Secrétariat au service d'information industrielle , peut permettre :

- d'assurer une adéquation des activité d'information industrielle à la politique et aux priorités des entreprises, en particulier de prévoir les informations qui seront nécessaires
- de mettre au courant les membres du Comité de conjoncture des possibilités d'information qui se développent et recueillir également leur avis
- A la DPMEA, si la banque de données des projets est l'objectif prioritaire, il a été reconnu, qu'il est indispensable de développer parallélement d'autres possibilités d'information.

L'organisation est semblable à celle prévue au service d'information industrielle ; les roles et les activités étant complémentaires .

A la Direction de la Planification , le service d'information a réalisé , avec le support d'un consultant de l'ONUDI ,un répertoire national des études , prélude à un fichier national C'est d'ores et déjà un excellent outil de travail . Il a éré décidé que les membres du Mécanisme apporteront leur soutien et leur coopération à la poursuite de cette tâche . De plus , le répertoire sera diffusé par les soins de l'ONUDI à tous les membres du Mécanisme .

- La Direction de l'Industrie , la Direction des FMEA , le Direction de la Planification travaillent en étroite coopération dans le cadre du mécanisme d'information . Ceci a l'avantage : de renforcer l'adéquation des moyens d'information industrielle aux réalités du pays de coordonner les possibilités d'information de ces trois Directions .
- A la SNI, la mise en place de la structure de documentation progresse normalement, selon le programme prévu. Le démarrage de la cellule d'accueil et d'information (tout au moins pour le personnel de la SNI) pourrait se faire dans le second trimestre 1989.
- A la Chambre de Commerce , le programme prévu pour le démarrage du fichier national des entreprises a été intégralement exécuté. Les responsables de cette activité sont extrémement motivés . Par contre tous le programme prévu pour développer les possibilités de documentation, d'information et d'accueil est stoppé . Rappelons qu'une étude très précise des besoins d'information à satisfaire et des moyens à mettre en oeuvre a été faite précédemment . Il sera nécessaire d'envisager avec le Directeur Général d'autres possibilités d'action, d'autant qu'un nette amélioration dans l'information du personnel et dans une certaine mesure des entreprises pourrait être apportée sans nécessiter d'investissements supplémentaires.
- Au CAPME, le programme prévu a été réalisé .
 L'utilisation du point focal INTIB semble se
 développer . La demande pour disposer de noeuds
 INTIB est très forte . Le point focal INTIB
 permet des maintenant :
 une liaison entre les membres du mécanisme
 la fourniture d'informations
 la promotion des possibilités d'information
 de l'ONUDI .
 C'est un excellent outil au service du
 mécanisme . Inver ment l'existence du
 mécanisme facilit une plus large utilisation.

- Au CNCE, à la suite des difficultés budgétaires, les activités du service de documentation sont réduites, mais nullement arrétées. L'ONUDI apportera son assistance dès que la situation sera clarifiée. Le projet d'automatisation des fichiers avec l'aide de l'OIT reprendra dans les mêmes conditions. Il est prévu que les banques de données seront compatibles avec celles du mécanisme d'informations.
- Le FOGAPE dispose de 4 micro-ordinateurs . Il est très demandeur d'assistance pour l'implantation d'une cellule d'accueil et d'information . L'intervention pour cela est une priorité de la prochaine mission .
- L'évaluation du Mécanisme montre d'autre part, que la participation des organismes fournisseurs d'informations est encore très insuffisante.C'est le cas en particulier de : la Direction des Statistiques , de l'OAPI , du ministère de la Recherche . Un programme d'action est proposé dans la prochaine mission .
- La perspective d'un voyage en Europe réunit tous les suffrages. Les visites souhaitées sont :
 - . à Vienne : l'ONUDI et si possible un service autrichien d'informations aux entreprises
 - au Luxembourg : à la CEE , la Direction des Statistiques et EURONET ; la Banque Européenne d'Investissements
 - . à Bruxelles : à la CEE , la bibliothèque , la Direction du Développement ; le CDI ; la bibliothèque du Ministère des Affaires Economiques .
 - . à Paris : l'UNESCO (le service informatique en particulier les responsables du logiciel Microisis , la bibliothèque); l'OCDE Développement ; le Centre Français du Commerce Extérieur ; l'AFNOR .
 - à Lyon : la Chambre de Commerce et d'industrie ;
 l'Observatoire Economique de l'INSEE, un ou deux centres d'informations spécialisés
 - . à Genève : le service documentation du Centre du Commerce International , la bibliothèque de la Commission Economique pour l'Europe de 10NU

Ce voyage pour des raisosns budgétaires sera limité à cinq ou six personnes. Il ne se justifiera que pour ceux dont la cellelule d'information de leur propre organisme aura pu démarrer.

Programme d'Action

Le programme de travail à réaliser avant la prochaine mission par chacun des membres du mécanisme a été fixé d'un commun accord avec les intéressés. Il est présenté dans le rapport (ci-joint) sur l'évaluation du mécanisme d'information .

De la même façon l'on a dressé les grandes lignes des actions à mener lors de la prochaine mission du CTP. Elles figurent également dans le rapport sur l'évaluation du mécanisme.

EVALUATION DU MECANISME D'INFORMATION INDUSTRIELIE

Réunion avec les membres du Mécanisme

Pour évaluer le stade d'avancement de la mise en place du Mécanisme d'Information industrielle ,les membres constituant la base se sont réunis à Douala pour les uns , à Yaoundé pour les autres (selon leurs disponibilité) les 12 et 15 décembre 1988 .

La réunion a été présidée par le chef du service d'information industrielle de la DI , nouvellement nommé et coordonnateur national du projet , et par Madame David , responsable du projet pour l'ONUDI

Participants

Les représentants de :

MINDIC : Direction de l'industrie et Direction des

PME et de l'ARTISANAT

CCIM SYNDUSTRICAM SNI CNCE CACALLA CARACTE

CCIM, SYNDUSTRICAM , SNI, CNCE , CNCC, CAPME , FOGAPE , GIPMEC

Le consultant de l'ONUDI , monsieur Baylac , auprès de la CCIM pour le fichier national des entreprises

But de la rencontre

- Préciser ce qu'est le Mécanisme : ses origines, les objectifs , l'historique
- Faire le point sur la situation actuelle , dans la première phase du projet Mettre en lumière les freins et les difficultés rencontrés
- Connaître l'état d'avancement des moyens d'information progressivement mis en place par les différents membres; préciser leurs priorités, leurs projets.
- Déterminer les moyens et les conditions pour faire connaitre le mécanisme d'informations aux utilisateurs potentiels
- .. Définir le "pilotage " du Mécanisme
- Dresser le prog amme à court terme : pour l'ensemble, pour chacun des participants .

Présentation du mécanisme d'informations

Objectif

Fournir aux industriels , aux promoteurs , aux PME , aux investisseurs les informations qui leur sont nécessaires . Ce sont des informations destinées à la création , au fonctionnement ou au développement des entrefises .

L'infrastructure en moyens d'information ainsi créée constitue une mesure d'accompagnement du programme de développement industriel du pays tel qu'il a été défini dans le VI ème plan en cours .

Origine

Il est recommandé dans les deux derniers plans de développement de " créer un centre d'information industrielle" pour palier la carence en possibilités d'information pour l'industrie et sur l'industrie.

Deux séminaires organisés en 1986 sur l'information des entreprises ont mis en relief la nécessité d'une infrastructure en moyens d'informations pour l'industrie et ont permis de dégager des recommandations précises et concrétes pour le mettre en oeuvre.

Une étude de faisabilité basée sur ces travaux a été ensuite conduite. Elle a donné lieu à la consultation d'une cinquantaine d'organismes directement concernés.

Les résultats ont guidé : la conception du mécanisme , les choix des moyens d'information à proposer , l'organisation des possibilités d'information de chacun des éléments constituant le mécanisme d'informations .

Travail effectué

Ont été réalisés à ce jour :

- . Etude de faisabilité : juin 1987
- . Soumission du document de projet : oct. 1987 . Signature du projet : dec. 1987 . Démarrage du projet : mars 1988
- . Etude d'organisation de l'infor-

mation à la SNI et à la CCIM : juin 1988

. Animation de deux ateliers de travail

Démarrage du fichier national des entreprises : nov. 1988

. Poursuite de l'organisation de l'information chez lel membres

: nov/dec 1988

: juillet 1988

Situation actuelle

Structure

Le mécanisme est constitué : (voir schéma 1)

- d'Organismes dont la mission est de servir directement les entreprises. Ces organismes là ont la responsabilité d'accueillir, d'orienter, si posible de renseigner les entreprises, les promoteurs, les investisseurs qui s'adressebt à eux. Ce sont les piliers, les bases de la structure, ceux qui assurent une liaison directe avec les demandeurs d'information industrielle. Ils se connaissent, s'épaulent, harmonisent leurs moyens de travail.
- . d'Organismes qui disposent d'informations pouvant servir aux premiers . Ils mettent à leur disposition leurs moyens d'information. Inversement ces "fournisseurs", participant au mécanisme d'informations, disposent de l'ensemble des possibilités d'informations pour compléter ou pour développer leurs propres moyens.
- d'un organe de"pilotage" de l'ensemble pour assurer les liaisons, une harmonie dans les activités, l'adéquation au programme de développement industriel du Cameroun, des possibilités d'information ainsi offertes.

Stade d'avancement des moyens d'information prévus

La situation est la suivante (voir schéma n°2)

- . Structure d'information et de documentation : existe, est organisée à : CNCC, CNCE est en préparation à : DI, DPMEA, SNI, FOGAPE
- . Point d'accueil et de renseignements : existe à : SYNDUSTRICAM, CNCE, CNCC est en préparation à : DPMEA, SNI,FOGAPE,CAPME
- . Publications :

Bulletin d'informations

existe à : SYNDUSTRICAM, CNCC en préparation à : DI, SNI

Revue

existe à : CCIM, CAPME

en préparation à : SNI, CNCE, Ecole Plytechnique

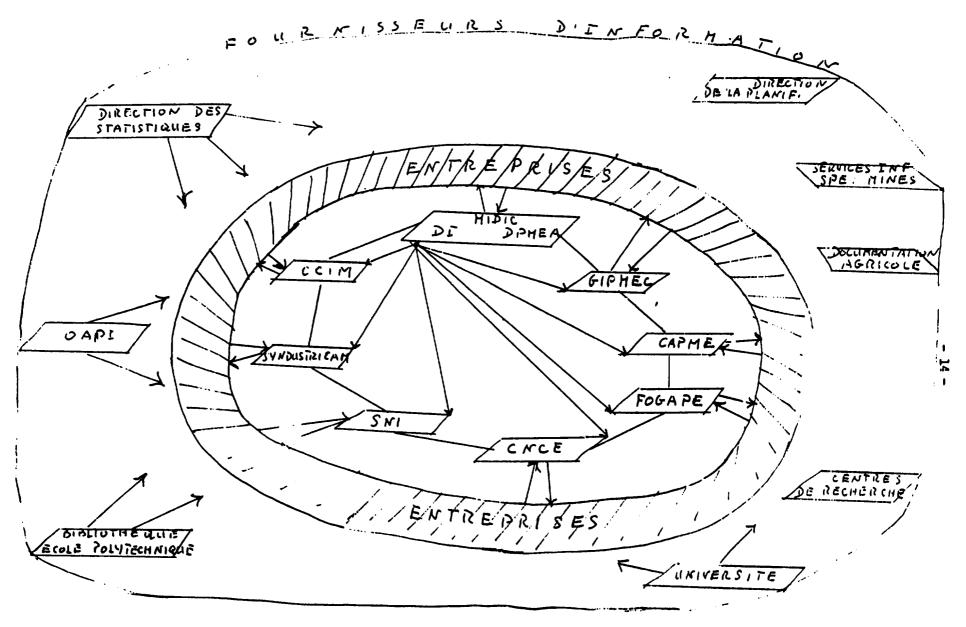
Guides, Répertoires

existe 3 · C'IM, FOGAPE . CAPME

. Banques de donné. el dichiers : des études et rapports internes

existe à : CAPME

en préparation à : DI,DPMEA, SNI,CNCE,FOGAPE,GIPMEC



nº 7 - SCHEMA DU MECANISHE DISNFORMATION INDUSTRIELLE

des documents extérieurs détenus par chacun :

existe à : CAPME

en préparation à : DI, DPMEA, CCIM, SNI

des organismes extérieurs, fournisseurs d'information

en préparation à : DI, DPMEA, SNI

des entreprises :

existe à :DPMEA, SYNDUSTRICAM, FOGAPE, CAPME, GIPMEC,CCIM

en préparation à : CCIM (fichier national central)

. Point focal et noeuds INTIB : existe : point focal ONUDI au CAPME en prévision : noeuds ONUDI à :SNI,ou FOGAPE DI/DPMEA, CCIM

. Poste de pilotage : en préparation à la DI

Cette situation est décrite en p. 5 de cette note

Etat d'avancement de la lère phase du projet

Actions restant à réaliser

La comparaison de la situation actuelle avec le programme de la première phase du projet , tel qu'il apparait sur le tableau 3 du document de projet (projet BP/CMR/86/018) fait apparaitre les actions suivantes restant à réaliser :

. Produits (rubrique 2.2)
démarrage du fichier des organismes fournisseurs
d'informations

mise en fonçtionnement des cellules d'accueil et de renseignements par la fourniture de réponses à des questions simples .

- . Enseignement (rubrique 2.3)
 - préparation d'un module pour géfer les informations d'un entreprise intégration à des programmes de formation à la gestion de bases de données
- . Produits INTIB (rubrique 2.2.6)
 - mise au point de noeuds INTIB à Yaoundé (remarquons que le point focal INTIB à Douala prévu dans la 2ème phase du projet est maintenant opérationnel)
- . Apports du Gouvernement (rubrique 2.3.1)
 en personnel : un commis de docume tation
 n'est pas encore affecté
 en locaux : l'étude des locaux à piévoir reste à faire
 (rappelons que l'installation dans les locaux
 adéquats est programmée dans la 2ème phase et
 quand ce sera possible)

. Apports du PNUD (rubrique 2.3.2)
Un séminaire de formation à l'organisation d'un service d'information industrielle est à réaliser .

le voyage d'études en Europe est à préparer

Ces différentes actions seront inscrites en priorité au programme d'action à court terme (voir par. final p. 13)

Freins et difficultés rencontréss

L'avancement tout à fait satisfaisant du programme de la première phase , fait apparaître des difficultés susceptibles d'entrainer des modifications ou tout au moins de nécessiter des compléments dans le programme futur .

Ce sont plus précisément :

- Le manque de personnels formés aux techniques de traitement des documents. Ceci nécessitera:de prévoir l'intervention d'un consultant pour mettre en route les différents fichiers de donner au personnel chargé du traitement des documents, une formation adéquate au Cameroun. L'IPDqui organise de tels enseignements sera consulté à cet effet.
- les difficultés pour organiser un service de réponses aux questions
 Ce sont des difficultés inhérentes à la mise en place de tout service d'information et de documentation, en particulier avec du personnel manquant d'expérience en la matière, ce qui est le cas ici.
 A ceci s'ajoute le nécessaire entrainement à la réponse aux demandes de renseignements, entrainement qui s'acquiert avec le temps.

Pour ces deux raisons , l'intervention d'un consultant spécialisé sera nécessaire pour certains organismes , en complément de celle du CTP .

L'incitation des utilisateurs potentiels à s'adresser à des services d'information pour être renseignés. Ceux-ci en effet n'en ont pas l'habitude, ne connaissent pas de tels services, s'ils les connaissent, manque (confiance.
Une campagne de p motion est nécessaire, ainsi qu'une action auprès des organismes qui supportent le projet, y compris l'ONUDI.

Situation actuelle de chaque membre du Mécanisme

Pour pré:iser l'état d'avancement des moyens d'information progressivement mis en place par chacun des membres du mécanisme d'information , nous indiquerons : ce qu'il en est de la structure d'information et de documentation , de l'installation du point d'accueil et de renseignements , des projets, des priorités dechacun .

Direction de l'Industrie

- . Structure d'informatiion et de documentation :
 - ce qui est fait : définition de la structure, des objectifs, des activités; coordination aux autres services de la Direction de l'Industrie
 - ce qui est à faire :analyse des besoins en information, coordination aux organismes extérieurs, mise en fonctionnement.
- . Point d'accueil et de renseignements :
 - ce qui est fait :choix des bordereaux pour la constitution des banques de données + plan d'acquisition des documents à l'expérieur.
 - cequi est à faire: réalisation des banques de données, acquisition des documents ,formation, réponses à des demandes de renseignements, gestion du service
- . Projets :

démarrer un bulletin d'informations diffuser aux membres du mécanisme d'informations le compte-rendu des réunions de conjoncture ; inversesement, tenir informés les membres de ce comité sur le fonctionnement et le développement du mécanisme.

-Priorités:

recenser les études internes , constituer un fichier d'organismes , disposer de documents ONUDI , y compris de bases de données INTIB .

Direction des PME et de l'Artisanat

- . Structure d'information et de documentation :
 - ce qui est fait : définition de la structure, des objectifs, des activités , coordination aux services internes
 - cequi est à faire :analyse des besoins en information, coordination aux services extérieurs, préparation de la mise en fonctionnement, préparation de la gestion

. Point d'accueil et de renseignements :

ce qui est fait : choix des bordereaux pour la constitution des banques de données , plan d'acquisition des documents à l'extérieur ,formation à la réponse aux questions .

ce qui est à faire : réalisation des banques de données acquisition des documents extérieurs , fourniture de réponses aux questions intrnes et externes , préparation de la gestion .

. Projets :

créer un fichier central de projets

· Priorités :

réaliser le fichier central des projets identifier les créneaux porteurs pour le PME ou pour l'Artisanat accueillir et guider les investisseurs.

Chambre de Commerce d'Industrie et des Mines

. Structure d'information et de documentation :

ce qui est fait : la structure est définie , l'organisation a fait l'objet d'une étude , un programme de réalisation est élaboré , un embryon de bibliothèque existe , l'analyse des besoins est faite et est approuvée par les intéressés

ce qui est à faire : la mise en route du programme, l'étude de la gestion , la coordination aux services de la CCCIK tant au Siège que dans les régions ; la coordination avec des moyens d'information extérieurs

. Point d'accueil et de renseignements :

ce qui est fait : choix des bordereaux pour la constitution

des banques de données des documents internes, des documents extérieurs , démarrage du fichier national des entreprises, formation pour répondre aux demandes de renseignements ,

ce qui est à faire : créer les banques de donnees des documents internes et externes (un fichier d'organismes n'est pas envisagé), organiser l'accueil répondre aux demandes de renseignements

- . Projets : banque de données des indicateurs économiques
- . Priorités

fichier national des entreprises édition de la revue accès direct aux banques de données INTIB disposer d'un micro-ordinateur .

SYNDUSTRICAM

. Structure d'information et de documentation :

ce qui est fait :une telle structure n'est pas envisagée.
seule est en cours une coordination avec
les organismes extérieurs pour s'informer

. Point d'accueil et de renseignements :

ce qui est fait : l'accueil fonctionne , des réponses sont données aux questions des entreprises membres du Syndicat ainsi qu'à celles d'autres entreprises .Une formation a été suivie à cet effet .

ce qui est à faire : roursuivre l'acquisitiondes documents, constituer une bibliothéque de consultatiion

.SNI (Société Nationale d'Investissements)

. Structure d'information et de documentation :

ce qui est fait : la structure est définie , l'analyse des besoins est faite , un cahier des charges des objectifs et des activités est fait , la coordination aux services internes est effective

. Point d'accueil et de renseignements :

ce qui est fait : le choix des bordereux des banques de données , le plan de collecte des documents internes, des documents externes , des fournisseurs d'information ,la formation à la réponse aux questions , le plan et le programme d'aménagement des locaux d'accueil .

ce qui est à faire : créer les banques de données , répondre aux demandes de renseignements internes et externes , déterminer les conditions d'implantation d'un noeud INTIB, étudier la gestion du point d'accueil .

. Projets :

éditer une revue

. Priorités :

Disposer d'un noeud INTIB

CNCE (Centre National du Commerce Extérieur

- . Structure d'information et de Documentation :
 - ce qui est fait :la structure existe, ses objectifs et ses activités sont bien définis , la structure fonctionne .
 - ce qui est à faire :l'analyse des besoins à satisfaire, l'étude de la gestion ,développer la ccordination avec les organismes d'information extérieurs .
- . Point d'accueil et de renseignements :
 - ce qui est fait :les fichiers manuels existent ,des réponses sont données aux demandes de renseignements internes et externes .
 - cequi est à faire :reprendre l'acquisition de documents, en particulier l'abonnement à des périodiques, automatiser les fichiers manuels.
- . Projets :

éditer une revue automatiser les fichiers avec l'aide de l'OIT

. Priorités :

redémarrer l'activité du service d'information (bloqué par manque de moyens financiers) réunir de la documentation sur les produits créer des banques de données.

CNCC (Compagnie Nationale des Chargeurs du Cameroun) :

- . Structure d'information et de documentation :
 - ce qui est fait : la structure existe, ses objectifs et
 ses activités sont définis , la structure est
 opérationnelle .Elle est coordonnée aux
 services internes de la CNCC , ainsi qu'à des
 organismes extérieurs camerounais et étrangers
 ce qui est à faire : évaluer l'adéquation de la structure aux
 besoins d'information à satisfaire par le CNCC
- Point d'accueil et de renseignements ce qui est fait : il existe un service d'assistance aux chargeurs , un centre de documentation dont une bibliothèque réservée jusqu'à maintenant au personnel du CNCC . Il est répondu aux demandes de renseigraments . Des banques de données des documents disponibles sont opérationnelles .
 - ce qui est à faire :compléter la formation à la réponse aux questions, rendre opérationnelles les banques de données statistiques, ouvrir la bibliothèque aux membres du mécanisme d'information.

CAPME

- . Structure d'information et de documentation :
 - ce qui est fait : la structure n'existe que théoriquement,
 une analyse des besoins d'information à
 satisfaire est à mettre à jour ,la coordination
 avec les services internes existe .
 - ce qui est à faire :organiser la structure de documentation et la faire démarrer , développer la coordination avec les organismes extérieurs , faire l'étude de la gestion de la structure d'information et de documentation .
- . Point d'accueil et de renseignements :
 - ce qui est fait :les banques de données INTIB sont opérationnelles l'acquisistion de documents extérieursest effective, une formation pour répondre aux demandes de renseignements a été dispensée, l'on répond aux questions internes.
 - ce qui est à faire : organiser le point d'accueil , le faire démarrer, le rendre opérationnel ,faire l'étude de la gestion ,créer des banques de données: des documents disponibles auCAPME, des organismes , fournisseurs d'informations .
- . Projets : établir un système de codification commun à tous les membres du mécanisme d'informations .
- . Priorités :

organiser le point d'accueil et d'informations faire la promotion du mécanisme d'informations

FOGAPE

- . Structure d'information et de documentation :
 - ce quiexiste : un centre de documentation et d'information, une salle d'exposition de périodiques pour le personnel
 - ce qui est à faire : définir une réelle structure d'informations et de documentation à partir d'une analyse des besoins à satisfaire . Mettre en place la coordination avec les services internes du FUGAPE et avec des organismes externes , faire l'étude de la gestion de la structure d'information .
- . Point d'accueil et de renseignements :
 - cr qui existe : une formation pour répondre aux questions a été dispensée , il existe un fichier des projets, un fichier des PME
 - ce qui est à faire : la création de banques de données : des documents disponibles au FOGAPE, des fournisseurs d'information ; l'organisation du point d'accueil, la mise en route des réponses aux demandes de renseignements internes et externes .

- . Priorités : mettre à la disposition des entreprises un point d'accueil et d'informations recenser les travaux du FOGAPE pour éviter les

répétitions et les pertes de temps .

GIPMEC

- . Structure d'information et de documentation :
 ce qui existe : un projet d'organisation
 ce qui est à faire :analyser les besoins , définir la structure,
 assurer une coordination avec les représentants du GIPMEC dans les provinces,
 avec des organismes extérieurs utiles au
 GIPMEC , faire démarrer la structure
- . Point d'accueil et de renseignements :

 ce qui existe : une formation donnée à un représentant du Siège ce qui est à faire : assurer une formation aux représentants des provinces ,organiser. le point d'accueil au Siège et celui des provinces , créer un fichier des documents disponibles , un fichier des fournisseurs d'information
- Projets : sensibiliser les différentes provinces à l'utilité des informations pour les PME .
- Priorités : créer des cellules d'information organiser la documentation du Siège faire circuler les informations depuis les provinces jusqu'au Siège .

Promotion du Mécanisme d'informations

Le démarrage du mécanismed'informations est effectif:

les membres se connaissent, entretiennent des relations de travail, une harmonie dans les méthodes de travail se dessine, les responsables des organismes concernés appuient le développement de leur service d'informations, ainsi que celui du mécanisme d'informations dans son ensemble.

Cependant, actuellement seuls les membres le connaissent ; même le personnel des membres n'a pas encore le réflexe de s'adresser systématiquement au service d'information .

Une action de promotion est nécessaire est tout à fait justifiée à présent .

A cet effet , quatre opérations sont projetées :

- Diffuser le manuel prévu à la suite du Séminaire sur la réponse aux questions et sur la recherche d'information.
 Madame David s'engage à faire parvenir le manuscrit avant la fin janvier.
- Réaliser et diffuser un dépliant sur le Mécanisme d'information afin d'exposer les buts , de présenter les Organismes membres du Mécanisme , de présenter les possibilités offertes, de montrer l'avantage pour les entreprises d'utiliser ces services ainsi que les avantages à en retirer .

Monsieur NKODO accepte de préparer le dépliant . A cet effet :

- il soumettra le projet en janvier à chacun des membres .
- la maquette définitive sera prête en février

La Direction de l'Industrie se chargera de l'édition et de la diffusion .

Il est prévu un dépliant comprenant quatre faces :

lère face : titre et schéma du Mécanisme

2ème face : but, structure , particularités , services

offerts

3ème face, 4 ème face: présentations des organismes:

- Organismes directement chargés de renseigner entreprises, promoteurs ...: identité, adresse, mission et centres d'intéret, activités , moyens d'information ouverts au public .
- Organismes qui mettent leurs moyens d'information à la disposition des premiers :identité, adresse.

. Faire connaître grâce à la presse et aux publications des membres du Mécanisme .

Cette action est actuellement réalisée par :

- la CCIM grâce à sa revue
- le CAPME grâce à sa revue et à un article dans la grande presse.

Il est prévu que :

- le CNCC en informera les lecteurs de la "Lettre aux Chargeurs"
- l'Ecole Polytechnique en fera de même dans son journal.

Le groupe rejette l'idée de préparer à l'avance un article passe-partout à communiquer systématiquement à la presse. Il est préférable de remettre la note de présentation du Mécanisme, laissant chacun libre de choisir ce qui convient aux lecteurs de sa publication.

. Alimenter régulièrement le fichier national des études

Chaque membre, à l'exclusion du CAPME qui l'a déjà fait, s'engage à remplir un bordereau pour présenter chacune des études de son organisme. Monsieur MKEMBE étudiera la possibilité d'adapter le bordereau mis au point pour tous les documents des membres du Mécanisme, à celui prévu pour le fichier national des études.

Pilotage du Mécénisme d'information

Le mécanisme existant effectivement , le milotage prévu à cet effet s'impose . Il est maintenant rendu possible par la nomination du chef du service d'information industrielle de la Direction de l'Industrie , responsable désigné pour cela .

- Le groupe s'est mis d'accord sur les conditions suivantes pour le pilotage :
 - . Chaqueorganisme membre désigne un représentant . Celui-ci doit assister en personne aux réunions ; il a la charge du bon fonctionnement des activités d'information dont son organisme a la responsabilité .
 - . Le chef du service d'information industrielle de la DI assure : les liaisons entre lel membres ,en particulier les réunions - les relations avec les organismes extérieurs ,en particulier l'ONUDI

Plus concrètement, le pilotage du Mécanisme fera l'objet de :

- . une réunion de mise au point avant l'arrivée du CTP et d'une autre au cours de sa mission , soit environ deux réunions par trimestre .
- un point central de circulation des informations entre les membres assuré par le service documentation de la DI
- une adéquation à la situation économique et industrielle du Cameroun , des services offerts dans le mécanisme d'informations

Le travail de pilotage sera aussi de :

- . assurer une compatibilité entre les banques de données constituées chez les différents membres, c'est-à-dire : même format de fiches, même logiciel, si possible même système d'indexation
- . s'entendre sur la répartition des responsabilités de chacun
- . assurer une harmonie entre les différents bulletins d'information .

- . suivre l'avancement du programme qui a été prévu d'un commun accord avec chacun des membres .
- . informer régulièrement chacun des membres sur ce que font les autres
- faciliter la coopération avec les Organisations étrangères , en particulier avec celles des pays de l'UPEAC
- . animer et soutenir la promotion du mécanisme d'informations
- veiller à l'utilisation systématique du mécanisme, en particulier par les experts de l'ONUDI qui travaillent au Cameroun.

Programme d'action

Nous distinguerons les actions à mener pour l'ensemble du Mécanisme des actions propres à chacun des membres. Il s'agit d'actions à court terme : actions à mener avant la prochaine mission du CTP et actions à mener au cours de sa mission .

a) Avant l'arrivée du CTP

Direction de l'Industrie

- . Pour l'ensemble du Mécanisme d'informations :
 - -réunir les membres avant. l'arrivée du CTP
 - -diffuser le bordereau d'enregistrement des études tel qu'il sera proposé par Monsieur MKEMBE .
 - -vérifier le projet de dépliant; le faire éditer , amorcer sa diffusion
 - -diffuser aux membres le compte-rendu des réunions du Comité de Conjoncture.
 - -diffuser le projet de manuel préparé par Madame David
 - -préparer le prochain atelier de travail :soumettre le programme proposé par Madame David, choisir le lieu et la date, en informer les intéressés.
 - -faire connaître le mécanisme d'information aux membres du Comité de conjoncture .
- . Pour le service d'information industrielle :
 - recenser les études de la DI, tout au moins celles qui se trouvent dans les services, ainsi que celles précédemment regroupées par un consultant de la Banque Mondiale. Enregistrer les bordereaux sur cassette (utiliser le programme de traitement de texte de RAMSES).
 - enregistrer sur un cahier spécial les documents extérieurs qui parviennent à la DI
 - démarrer un fichier de ces documents là
 - enregistrer les organismes avec lesquels la DI est en relation, et qui sont susceptibles de fournir des informations.

pour ces différentes opérations se guider sur la méthode de travail proposée par le consultant .

Direction des PMEA

- s'entendre avec les organicmes qui réalisent des projets exploitables par les PME, tant au Cameroun qu'à l'étranger pour recevoir une description de leurs projets. Créer progressivement un fichier manuel, destiné à devenir une banque de données de projets à proposer.
- recenser des idées de projets
- coopérer étroitement avec la CCIM afin d'exploiter dans les meilleures conditions le fichier national des entreprises .
- choisir un ou deux secteurs d'activité industrielle prioritaire dans le développement des PME
- dans ce (ou ces secteurs)sélectionner des documents de base manuels , répertoires , normes ,périodiques; des organismes spécialisés
- recenser progressivement les études de marché intéressant le Cameroun

Pour ces différentes opérations se guider sur la méthode de travail proposée par Madame DAVID

Chambre de Commerce d'Industrie et des Mines

- pour le fichier national des entreprises :
 - s'assurer de la participation effective des organismes qui ont accepté de fournir régulièrement leur propre fichier
 - . compiler ces fichiers afin d'établir la liste des entreprises en activité
 - se guider pour cela sur le rapport du consultant de l'ONUDI , Monsieur BAYLAC .
- pour l'analyse des besoins d'information : soumettre aux différentes personnes consultées le rapport de madame DAVID , recueillir leurs commentaires
- pour la documentation :
 - . enregistrer sur le bordereau prévu à cet effet, les travaux internes de la CCIM
 - . enregistrer à la bibliothèque les documents achetés par l'ONUDI à la demande de la CCIM

SYNDUSTRICAM

- poursuivre auprés des entreprises en pointe dans les différents secteurs, la consultation durles ouvrages dans leur spécialité, à réunir à SYNDUSTRICAM pour constituer une bibliothèque de base
- enregistrer les ouvrages achetés par l'ONUDI à la demande de SYNDUSTRICAM

CNCE

- dresser la liste des documents ONUDI essentiels au CNCE après consultation des documents ONUDI réunis au CAPME
- comptabiliser les demandes de renseignements adressés au CNCE
- recenser les études internes

CNCC

- désigner un représentant pour le Mécanisme d'information, suite à la demande officielle du MINDIC d'en faire partie.
- présenter le Mécanisme dans "LA LETTRE AUX CHARGEURS"
- envoyer le bulletin du CNCC aux membres du Mécanisme
- ouvrir la bibliothèque aux membres du Mécanisme
- recevoir tous les documents diffusés à tous les membres du Mécanisme, en particulier le Manuel pour s'informer.

CAPME

- . Pour l'ensemble du Mécanisme d'informations :
 - préparer le manuscrit du dépliant de présentation du Mécanisme . Le soumettre aux personnes concernées
 - faire connaître à tous. les membres du Mécanisme l'activité du point focal INTIB : questions posées , ouvrages reçus et disponibles au CAPME pour les consulter
- . Pour le service d'information industrielle
 - faire le recensement des questions posées au CAPME
 - enregistrer et cataloguer les ouvrages envoyés par l'ONUDI

FOGAPE

- recenser les études internes sur le bordereau qui sera proposé par Monsieur MKEMBE (voir p.13.)

GIPMEC

- enregistrer sur un bordereau les documents nonpériodiques à conserver , les classer
- démarrer un fichier des organismes avec lesquels le GIPMEC est en relation, et qui sont susceptibles de fournir des informations.

Pour ces différentes opérations se guider sur la méthode de travail proposée par Madame DAVID .

b) Programme d'action au cours de la mission du CTP

- animer un séminaire sur l'organisation d'un service d'information industrielle
- démarrer avec la DI, la DPMEA , le CAPME, la SNI : un système commune d'indexation , un fichier commun d'organismes susceptibles de fournir des informations, en particulier dans les pays de l'UDEAC .
- mettre au point le voyage d'études en Europe .
- visiter l'Université de NGOUNDERE
- intervenir en priorité à :FOGAPE, DI, DPMEA pour le démarrage de leur service d'information industrielle.
 Un programme de travail est présenté dans le rapport de Madame DAVID sur chacun de ces organismes.

- organiser la mise en place de noeuds INTIB, en particulier à Yaounde. déterminer les fichiers etles documents ONUDI à confier, à la DI et à la DPMEA d'une part, à la SNI et au FOGAPE d'autre part Définir les conditions d'implantation d'un noueud INTIB.

Cette action est à conduire , non seulement avec les organismes concernés , mais aussi avec le représentant du point focal INTIB au Cameroun .

- guider les membres pour déterminer leur budget, pour suivre le fonctionnement de leur service, en un mot pour le gêrer
- sélectionner les consultants, si possible des consultants locaux, en vue de soutenir le démarrage des moyens d'information de certains des membres
- reprendre des relations plus directes avec les fournisseurs d'information participant au mécanisme, en particulier : la Direction des Statistiques, le Ministère de la Recherche, l'Université de Yaoundé, le Ministère des Mines Evaluer le potentiel de documentation dont dispose l'ensemble, estimer les lacunes principales, proposer des actions pour les combler.
- concrétiser la coopération avec les projets en information et documentation des organisations internationales qui interviennent au Cameroun: FAO, CIRAD, OIT.